

SM le Roi Mohammed VI, que Dieu L'assiste, a adressé dimanche soir un discours à la Nation à l'occasion du 36ème anniversaire de la Marche verte.

En voici le texte:

"Louange à Dieu,

Paix et salut sur le Prophète, Sa famille et Ses compagnons,.

Cher peuple,

Nous commémorons aujourd'hui le 36ème anniversaire de la Marche Verte, dans un contexte national marqué par l'entrée de notre pays dans une ère constitutionnelle nouvelle qui consolide son esprit unitaire et renforce notre modèle spécifique en matière de démocratie et de développement.

Forts des réformes profondes engagées par le Maroc, et de la réactivité positive de notre pays aux mutations en cours, nous sommes aujourd'hui plus confiants et plus déterminés à poursuivre cette marche constamment renouvelée. Il s'agit, en effet, de consolider l'intégrité territoriale de notre pays, de raffermir l'Etat de droit et des institutions et d'enraciner la bonne gouvernance, dans toutes les régions du Royaume.

Les premiers bénéficiaires de ces avancées sont nos provinces sahariennes et leurs fils fidèles, auxquels la nouvelle Constitution réserve de nouveaux et substantiels acquis démocratiques. Elle consacre ainsi le Hassani comme un des éléments constitutifs de l'identité culturelle marocaine unie, et assigne à l'Etat la responsabilité d'en assurer la protection et le développement. Elle fait également de la régionalisation avancée la voie d'accès à la bonne gouvernance pour ces provinces.

A cet égard, Nous réaffirmons que le Sahara marocain sera un véritable modèle de régionalisation avancée, impliquant une élection démocratique de ses instances et un large transfert des pouvoirs et des moyens, du centre vers les régions, et prévoyant des mécanismes de solidarité régionale et nationale, de mise à niveau sociale et de développement humain.

S'agissant des droits de l'Homme, il y a lieu de rappeler qu'outre la charte avancée et les institutions, complémentaires les unes des autres, visant à garantir les droits humains et à assurer la protection de la dignité de l'Homme et de ses libertés, la nouvelle Constitution prévoit la mise en place de mécanismes régionaux de protection et de promotion des droits de l'Homme, à travers le pays, y compris dans nos provinces sahariennes.

Ces avancées démocratiques majeures que le Maroc a pu réaliser, dans un contexte de mutations régionales sans précédent, ont permis de conforter la position de notre pays et la crédibilité de son Initiative d'autonomie.

Dans ce contexte, l'engagement du Maroc à mettre en œuvre ses choix souverains, dans toutes leurs dimensions, n'a d'égal que sa détermination à poursuivre sa coopération avec les Nations unies et toutes les parties concernées, en vue d'aller de l'avant dans le processus de négociations, selon les approches innovantes mises en avant par l'Envoyé personnel du Secrétaire général de l'ONU, et sur la base de notre Initiative d'autonomie.

Nous réaffirmons également l'attachement de notre pays à l'application pleine et entière des résolutions pertinentes du Conseil de Sécurité de l'ONU, en vue de parvenir à une solution politique définitive négociée, pour ce différend régional artificiel, et ce, dans le cadre de l'unité nationale et de l'intégrité territoriale du Royaume.

La volonté d'associer à ce processus les représentants véritables et authentiques des habitants de nos provinces sahariennes, dans le cadre d'une dynamique nouvelle, est de nature à mettre un terme définitif aux allégations de ceux qui s'autoproclament représentants exclusifs des populations de la région, en s'obstinant désespérément à vouloir dissimuler le fait qu'ils ne disposent d'aucune assise juridique, d'aucun fondement populaire et d'aucune légitimité démocratique, pour aspirer à la représentation des populations sahraouies.

Le succès de cette dynamique permettra à nos frères dans les camps de Tindouf de bénéficier des mêmes droits, opportunités, perspectives et espoirs que ceux qui sont aujourd'hui offerts à leurs frères dans nos provinces du Sud, dans le cadre d'un Maroc des régions, uni, jouissant de la démocratie et du progrès, accueillant, les bras ouverts, tous ses fils.

Alors que le Maroc, dans cette posture prospective est, on ne peut plus, sincèrement attaché à la mise en branle de cette dynamique constructive, nos compatriotes dans les camps de Tindouf continuent de subir, dans une zone isolée et assiégée, les pires formes de privation, de répression, d'humiliation et de déni de leurs libertés et autres droits fondamentaux légitimes.

A cet égard, Nous réaffirmons notre refus de cette situation inhumaine et humiliante, comme Nous récusons les manipulations politiciennes détestables des adversaires de notre intégrité territoriale qui ignorent et font ouvertement fi des appels répétés de la Communauté internationale, notamment ceux du Conseil de sécurité de l'ONU et du Haut-Commissariat des Nations unies aux Réfugiés, pour que celui-ci procède à un recensement garantissant à nos frères de Tindouf le droit humain naturel à une protection juridique, et leur permettant de jouir de tous leurs autres droits.

Le moment est venu pour chacun de prendre ses responsabilités. Au lieu de céder aux tentations d'immobilisme, de division et de séparatisme, il est impératif de prendre des décisions inclusives, synergiques, prospectives et courageuses. Il importe de fructifier les nouvelles

opportunités offertes par les mutations en cours dans la région arabe et maghrébine.

A cet égard, le Maroc fut le premier à interagir avec ces mutations, à saisir les aspirations démocratiques légitimes des populations de la région et à leur témoigner sa solidarité, en gardant constamment à l'esprit la nécessité de préserver la stabilité, l'unité nationale et l'intégrité territoriale de leurs pays respectifs.

Dans cette perspective, le Maroc réitère sa disposition à tout mettre en oeuvre, tant sur le plan bilatéral - et notamment avec l'Algérie soeur, dans le cadre de la dynamique constructive actuelle - qu'au niveau régional, pour la concrétisation commune des attentes des générations présentes et à venir qui aspirent à l'avènement d'un ordre maghrébin nouveau.

Il s'agit d'un Maghreb qui transcende l'enfermement dans les postures figées et les antagonismes stériles, et qui ouvre la voie au dialogue, à la concertation, à la complémentarité, à la solidarité et au développement, un Maghreb qui, fort des cinq pays qui le composent, serait un véritable moteur de l'unité arabe, un partenaire agissant de la coopération euro-méditerranéenne, un facteur de stabilisation et de sécurisation de la zone sahélo-saharienne, et un acteur structurant de l'intégration africaine.

Cher peuple,

Notre commémoration, cette année, de l'anniversaire de la Marche Verte intervient quelques jours avant le lancement de la campagne pour l'élection de la prochaine Chambre des représentants. Ce scrutin tire son importance non seulement du fait qu'il est le premier du genre à avoir lieu dans le cadre de la nouvelle Constitution, mais aussi parce qu'il constitue le principal indicateur à l'aune duquel se mesure la mise en oeuvre démocratique de la nouvelle Loi fondamentale.

Aussi, tous les acteurs de l'opération électorale, en l'occurrence les partis politiques assurant l'encadrement des citoyens, les autorités organisatrices, les structures associatives dynamiques, les médias professionnels et les électeurs responsables, se doivent-ils d'être à la hauteur de la nouvelle ère constitutionnelle qui exige probité civique et citoyenneté engagée. Fortes de leur crédibilité et de leur efficacité, les institutions législative et exécutive deviendront ainsi une force motrice pour la démocratie et le développement, jouissant de la confiance populaire et assurant la réconciliation du citoyen avec les institutions élues.

La mobilisation nationale générale reste le préalable essentiel pour relever le défi majeur consistant à assurer le succès des élections, afin qu'elles soient libres, régulières et compétitives, s'articulant autour de programmes sociétaux clairs et novateurs, de nature à répondre aux attentes légitimes des citoyens.

Ces élections devraient déboucher sur une majorité gouvernementale assumant de façon cohérente, courageuse, audacieuse et résolument engagée, la responsabilité de gérer les affaires publiques et de rendre des comptes sur cette gestion devant une opposition constructive, agissant en force de proposition. Il s'agit d'une opposition parlementaire jouissant de la place effective qui lui échoit constitutionnellement, et non pas d'une simple minorité marginalisée ou exclue, n'ayant aucune prise sur le cours des événements et attendant la fin de la législature pour exposer son programme alternatif.

Notre dessein ultime est d'édifier un véritable Etat des institutions, où tous les acteurs se conforment à la Constitution et à la loi, se dévouent au développement et au progrès de la patrie, et se mettent au service des citoyens, loin de toute instrumentalisation d'institutions formelles à des fins personnelles ou catégorielles étriquées.

Tout en renouvelant l'expression de Notre fidélité au serment éternel de la Marche Verte, Nous prions à la mémoire de l'artisan de cette épopée historique, Notre Auguste Père, feu Sa Majesté le Roi Hassan II, que Dieu en perpétue le souvenir, et à celle des braves martyrs de l'intégrité territoriale.

Nous rendons également hommage à toutes les unités de nos Forces Armées Royales, la Gendarmerie Royale, la Sûreté nationale, l'Administration territoriale, les Forces auxiliaires et la Protection civile, notamment celles stationnées dans nos provinces sahariennes. Nous saluons leur mobilisation constante pour préserver la sécurité et la stabilité de ces provinces, ainsi que leur dévouement et leur abnégation dans la défense de l'intégrité territoriale de la Nation.

Nous tenons, en conclusion, à exprimer le plaisir de t'adresser, cher peuple, Nos meilleurs vœux à l'occasion de l'avènement de l'Aïd Al-Adha qui incarne les valeurs spirituelles et sociales de sacrifice et de solidarité. Puisse le Très-Haut nous gratifier de Ses bonnes grâces en cette période du rassemblement des fidèles sur le mont Arafat, et de nous guider sur le droit chemin pour assurer à notre chère patrie encore plus de quiétude et de stabilité, et davantage de progrès et de prospérité.

Wassalamou alaikoum warahmatollahi wa barakatouh."

Maroc.ma